



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande – BP 30
77814 MORET-SUR-LOING

•
crdma@gmail.com

Au sommaire de ce numéro :

- Exposition éphémère : « la vaisselle des Templiers ».
par Claude-Clément Perrot
- Une pierre à légende à Ecuelles :
« la pierre à la coqueluche ».
par Claude-Clément Perrot
- Le départ du dernier ermite de la chapelle
de Fourches au Vaudoué
par Claude-Clément Perrot
- Une curieuse structure funéraire dans le
cimetière qui accompagnait l'église de
Saint-Mammès
par Claude-Clément Perrot
- Lorrez-le-Bocage : Qu'est devenu ce
calvaire ?
par Claude-Clément Perrot
- Des fragments de sarcophages
mérovingiens réemployés dans la façade
occidentale de l'église de Saint-Mammès
par Claude-Clément Perrot
- Ce panneau de sarcophage se trouve-t-il
encore dans notre région ?
par Claude-Clément Perrot
- Dégagement du calvaire « la croix rouge »
à Moret Loing et Orvanne
par Claude-Clément Perrot
- Quel avenir pour les statues du portail
occidental de l'église de Moret ?
par Katy Peureau



Numéro du mois d'octobre 2016

CRDMA INFO

Exposition éphémère : « La vaisselle des Templiers »



Le 18 juin 2016, le CRDMA de Saint-Mammès a réalisé une exposition éphémère dans la chapelle des Templiers de Fourches au Vaudoué. Il s'agissait de présenter une trentaine d'objets liés à la table et à son service, et, ayant appartenu aux Templiers. Ce furent principalement des pichets, coquemars, marmites, oules et tasses, tous attribuables aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles qui furent présentés au public. Certains de ces objets avaient également servi pour un usage funéraire et avaient été mis au jour lors des fouilles du cimetière de la commanderie. Cette exposition a pu être réalisée grâce à un important travail de remontage des vases à partir des multiples tessons mis au jour par le passé et non traités jusqu'à ce jour. Bien que le soleil ait brillé sur le site, les fortes intempéries qui sévissaient tout autour, et la montée aux ruines qui nécessitait une vingtaine de minutes de marche, réduirent le nombre de visiteurs à une quarantaine



Une pierre à légende à Ecuelles : « la pierre à la coqueluche »

Une tradition orale rapporte qu'une pierre aux vertus miraculeuses serait la base de la croix de Saint-Nicaise qui se situait sur le territoire d'Ecuelles. Le cadastre de la commune de Saint-Mammès établi en 1835, fait état du chemin de la croix de Saint-Nicaise (actuellement rue Gambetta et chemin des grands rôles), celui-ci conduisait à un lieu que l'on nommait massif de Saint-Nicaise, lieu où se trouvait une cave et les vestiges archéologiques mis au jour vers 1964, lors de l'établissement du centre EDF dit « Les Renardières ». Par ailleurs nous savons qu'une dépendance du Prieuré de Pont-Loup existait à cet endroit. Le bloc de grès donné à la collectivité par Madame Bonhomme, transporté par le CRDMA de Saint-Mammès et entreposé le 25 juin 2016 devant l'Office de Tourisme de Moret Loing et Orvanne serait donc le socle d'un ancien calvaire.



La traversée de Moret



La pierre à la coqueluche après son extraction

Ce dernier n'en présente plus beaucoup de caractères, car on ne décèle aucun logement dans lequel aurait pu s'emboîter une colonne de pierre ou une croix de bois. Cependant nous savons, grâce à Dom Guillaume Morin, que déjà, avant 1630 on venait à Saint-Nicaise pour avoir guérison d'une maladie qu'on appelle la coqueluche et qui est la toux, précise cet historien du Gatinais, prieur de l'abbaye de Ferrières. De son côté, Roger Lecotté (Les cultes populaires du diocèse de Meaux, 1953) écrit que l'on venait prier le Saint pour la coqueluche des enfants et qu'il s'y trouvait une pierre à laquelle la superstition populaire attribuait des vertus particulières pour guérir cette maladie. L'auteur indique aussi que cette pierre appelée « pierre Saint-Nicaise » est conservée dans la chapelle de ce nom. La carte des chasses établie au XVIII^{ème} siècle fait mention de la mesure de la chapelle Saint-Nicaise. L'ancien architecte des Monuments Historiques, Albert Bray souligne dans son inventaire archéologiques du canton de Moret publié dans la Revue de Moret de 1956 à 1958, qu'à Saint-Nicaise se rattachait le souvenir encore vivant à la fin du XIX^{ème} siècle, d'une des rares superstitions locales « le pouvoir guérisseur des cailloux pris à un certain endroit où s'élevait une croix,

et que l'on suspendait au cou des enfants pour les préserver de la coqueluche. Jules Randon qui fut maire de Vernou et instituteur mentionne dans une notice réalisée en 1913, que l'on allait à Saint-Nicaise pour les maladies des yeux, c'est peut être ce qui inspira le conte « les sortilèges du six décembre » écrit par Madame Lagrosillière et paru dans la Revue de Moret, 4^{ème} trimestre de 1972. Cette tradition continua à perdurer, car de vieux Mammésiens m'ont raconté que leurs parents avaient utilisé cette pratique rituelle peu avant 1940. Toujours est-il que la pierre et son emplacement étaient toujours connus peu avant 1964, puisqu'un habitant d'Ecuelles, Maxime Bonhomme, la préserva des engins qui bouleversèrent le site. Pour en revenir à notre pierre, on observe que trois de ses faces encore visibles ont été taillées, ce qui indique qu'il ne s'agit pas d'un bloc non travaillé. Nous avons essayé de restituer ce que pouvait être son aspect primitif. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de deux socles de croix, tout d'abord de celui du calvaire de l'ancien cimetière d'Episy et de celui qui supporte la croix de Saint-Jean à Saint-Mammès. Le calvaire d'Episy est daté par une inscription en caractères gothiques considérée comme attribuable au XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle, il est actuellement remis sous le porche de l'église du village. Le socle taillé dans un bloc de grès mesure 0,57 m x 0,54 m pour une hauteur de 0,50 m dont une épaisseur de 0,10 m est chanfreinée. Une logette destinée à recevoir la croix de pierre est ménagée dans la partie supérieure, un bénitier formant console est porté sur une des faces. Nous ne pouvons pas déterminer si la base de la croix de Saint-Nicaise était équipée d'un bénitier car, un dispositif de ce type n'a pas d'autres exemples dans la région. Quant au socle de la croix de Saint-Jean, située rue du Port de La Celle à Saint-Mammès, il est de dimensions plus modestes, 0,43 m x 0,33m, comme à Episy, une logette carrée de 0,17 m de côté, peu profonde recevait autrefois une croix de pierre qui fut remplacée par la suite par une croix métallique disparue et remplacée par le CRDMA en 1972 par une croix tombale provenant du cimetière de Lagerville. A la lumière de ces comparaisons, nous pensons que le socle de croix devenue « la pierre à la coqueluche » pouvait être semblable soit au socle d'Episy, bénitier en moins et de dimensions moindres 0,46 m x 0,44 m pour une hauteur actuelle qui n'est plus que de 0,34 m, soit au socle difficilement datable du calvaire Mammésiens, géographiquement assez proche de l'ancienne croix de Saint-Nicaise. Il apparaît donc que le bloc de grès identifié comme étant la base de l'ancienne croix de Saint-Nicaise entre bien dans les critères volumétriques des supports examinés. Ce qui est certain c'est que l'extraction de petits cailloux mentionnée dès avant 1630 et poursuivie jusque dans les premières décennies du XX^{ème} siècle a sérieusement amputé et modifié l'aspect original d'un élément architectural devenu pierre à légende.



Socle du calvaire de l'ancien cimetière d'Episy



Mise au jour de la base de la croix de Saint-Jean en 1972 par le CRDMA de Saint-Mammès

Claude-Clément Perrot

Le départ du dernier ermite de la chapelle de Fourches au Vaudoué

En 1790, quelques mois après la promulgation des lois de l'Assemblée nationale qui confisquaient les biens des ordres monastiques au profit de l'Etat, le seul religieux qui subsistait dans l'ancienne commanderie convertie en ermitage, abandonnait les lieux qui cessaient d'être hospitaliers pour lui. Voici comment un habitant de Meun, hameau d'Achères, témoin du fait, raconta les circonstances du départ du moine de Fourches.

« Un soir des derniers jours du mois de février 1790, un individu frappa fortement et à coups redoublés, marquant une vive impatience, à la porte ouvrant sur la vallée de Nemours de la ferme qu'exploitait, à Meun, Monsieur Martin. On était en ce moment à table pour le souper qui suit les rudes travaux agricoles de la journée. Un des domestiques de la ferme, sur l'invitation du maître, assis à la même table que ses gens de service, alla demander ce que l'on voulait. A la réponse : « Ouvrez s'il vous plait », le domestique suivi de deux énormes dogues gardiens et surveillants vigilants de la maison pendant la nuit, introduisit l'étranger et le conduisit devant Monsieur Martin. Cet homme avait une robe qui différait peu de l'habit dont l'ermite de Fourches était vêtu dans ses visites aux villages voisins. Il paraissait venir de Nemours, ou du moins de cette direction et était accablé par la fatigue. La famille du cultivateur lui offrit avec empressement une généreuse hospitalité. Le moine, après avoir pris quelques aliments et un verre d'eau, remercia ses hôtes et dit que, pour ce jour là, sa course n'était pas terminée, qu'elle devait se poursuivre jusqu'à l'ermitage de Fourches, mais ne connaissant pas le chemin pour s'y rendre, il demanda comme grâce, à l'honnête fermier, un guide pour le conduire à l'ermitage, distant de quatre kilomètres environ de Meun. De tous les employés de la ferme, épuisés par les labeurs du jour, un s'offrit pour accompagner le moine jusqu'à Fourches. Ce fut le plus jeune domestique, le garçon de ferme, le nommé Jean-Charles Carrouget, mort en 1854, le père Jean-Charles, comme on l'appelait dans le pays qui raconta que dans sa course, le religieux ne lui adressa pas la parole ».

La chapelle et les bâtiments à moitié en mesure qui y tenaient étaient clos par un mur d'enceinte dont on voyait encore naguère les traces et dans lequel on pénétrait par une petite porte toujours fermée et barricadée.

« Lorsque le moine arriva à l'enceinte de l'ermitage, il en heurta violemment la porte et à la question : « qui est là », venant de l'intérieur, il répondit en une langue que le jeune guide ne comprit pas. Aussitôt les barrières tombèrent et la porte s'ouvrit. L'ermite en ouvrant la porte à son compagnon, tenait une énorme fourche de fer, qu'il rejeta en arrière à la vue de son frère religieux et lui serra la main. Le jeune Carrouget, effrayé un instant de ce qui venait de se passer, se remit de sa peur, reçut six sous pour sa peine et fut congédié avec la bénédiction des ermites. Il rentra après minuit à la ferme, sans avoir rencontré aucun des animaux dangereux qui faisaient alors leur retraite des bois épais de Félarde et de la profonde vallée des Vaublas.

Le lendemain, d'assez bonne heure, les deux ermites quittèrent Fourches, et on les vit se diriger vers malesherbes. Deux ans plus tard, la charpente et la toiture de la chapelle s'effondrèrent ».

Lors des fouilles entreprises à partir de 1973 par le Centre de Recherche et de Documentations Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès, les clés de la chapelle furent retrouvées dans une anfractuosité située à gauche de la porte de l'oratoire. Il est probable qu'en quittant les lieux l'ermite de Fourches, déposa les clés à cet endroit avec l'espoir qu'il aurait des successeurs et qu'ils s'en serviraient. La suite des événements en fera autrement.



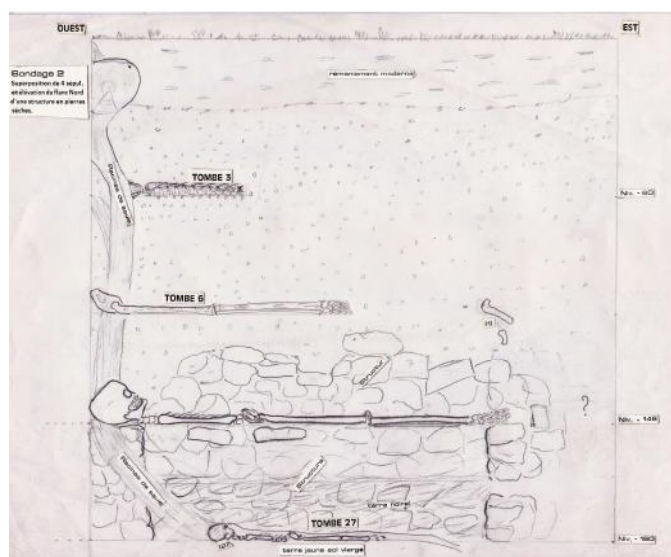
Claude-Clément Perrot

Une curieuse structure funéraire dans le cimetière qui accompagnait l'église de Saint-Mammès

En 1985, en accord avec la Circonscription des Antiquités Historiques d'Ile-de-France, le CRDMA a réalisé quelques sondages sur la zone sud de l'ancien cimetière qui jouxtait l'église de Saint-Mammès. De nombreuses sépultures médiévales furent explorées, mais c'est surtout une tombe atypique qui fait aujourd'hui l'objet de cette communication. Nous avons repris ici les observations mentionnées dans le rapport de fouilles.

TOMBE 27 – SONDAGE 2 – CARRE I 8

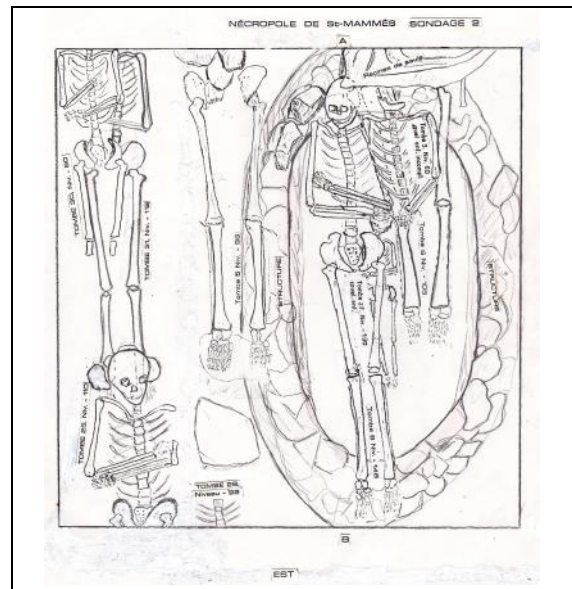
Cette inhumation présente la particularité d'être implantée dans une structure de pierres sèches, de forme peu fréquente. Cette structure, dont le fond est constitué par le sol vierge (sablon jaune) au niveau - 190, affecte un tracé en forme d'ellipse dont le grand axe (intérieur) mesure 1,35 m et le petit axe 0,70 m. Cet assemblage de moellons calcaire, d'une hauteur minimum à l'origine de 0,80 m, devait être couvert par une sorte de dôme, détruit lors du creusement de la fosse de la tombe 8, cette dernière reposant au niveau des pieds et du crâne sur les parois est et ouest de cette sorte de caisson. L'assemblage de moellons contenait les restes d'un enfant âgé de huit ans, d'une stature de 0,90 m (de son vivant), mais qui mesurait au sol à peine plus de 70 cm. Le corps avait été déposé dans un cercueil de bois dont nous avons retrouvé 11 clous d'une longueur moyenne de 5 cm. Près des parois de la structure, des traces et fragments de charbon de bois ont été récupérés. Des examens en laboratoire auraient été nécessaires pour déterminer s'il s'agissait des restes d'un feu rituel ou d'une décomposition de matière organique. Une énorme racine d'un saule avait broyé en majeure partie le crâne de l'enfant. Le tamisage des terres provenant des débris de la boîte crânienne a révélé dans la zone mandibulaire, la présence d'une monnaie de Gratien (Arles 378-383) coupée en deux. Sans pour autant affirmer qu'il s'agisse là d'une offrande funéraire (obole à Charon, par exemple) nous pensons intéressant de signaler ce fait. Dans les couches de remplissage surplombant la paroi nord de la structure, quelques fragments de tuiles romaines, un rebord de poterie sigillée et un fragment de panse de céramique gallo-romaine, de couleur noire furent mis au jour (niveau -110). Il n'a pas été possible de dégager suffisamment l'environnement de la structure au nord, à l'est et à l'ouest. Les travaux d'élargissement du sondage sur trois fronts ainsi que la présence du nombre important de sépultures envisagée dans ce secteur auraient nécessité une immobilisation du terrain assez longue (difficile à obtenir en raison des travaux de réaménagement du centre-village). Cette fouille aura cependant permis de mettre en évidence l'ancienneté de l'espace cémétériel Mammèsien.



← Saint-Mammès, jardin du presbytère (sondage 2 carré 18). Au fond la tombe 8, sous celle-ci sera mise au jour la tombe 27. La structure de pierre qui accompagnait la tombe 27 apparaît partiellement (à gauche sur la photo). La tombe 5 (enlevée) reposait au-dessus de la partie sud de la structure.



La tombe construite



Claude-Clément Perrot

Lorrez-le-Bocage : Qu'est devenu ce calvaire ?



Le calvaire qui se situait au bord de la route près du cimetière de Lorrez-le-bocage, a totalement disparu. De ce dernier dont le patronyme semble être « la croix de Saint-Marc » il ne restait en 1973, qu'une base de pierre monumentale.




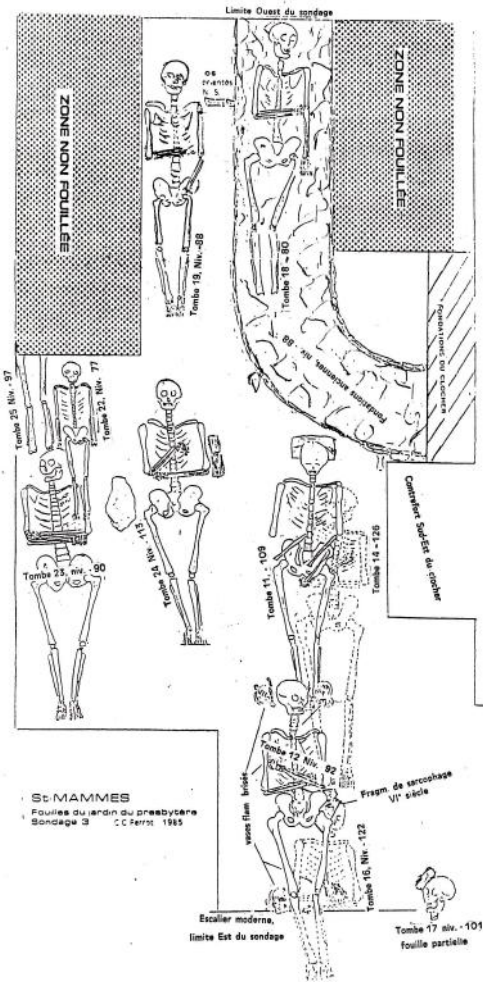

Sur ce socle rectangulaire chanfreiné sur tous ces côtés, il ne subsistait plus aucune trace de la croix de pierre ou de bois qu'il avait porté à son origine. On pouvait cependant observer que dans l'encoche primitive on avait par la suite posé une croix de fer forgé. C'est lors de cette année 1973, dans le cadre de son « opération croix de chemins », destinée à protéger et mettre en valeur ce petit patrimoine, que le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéo-logiques de Saint-Mammès procéda à l'érection d'une croix de fer forgé sur cette base vraisemblablement médiévale. La jolie croix métallique provenait d'une tombe désaffectée du cimetière de Vernou-La Celle.

Mystérieusement, quelques temps plus tard, l'ensemble disparu et, lorsque l'on évalue le poids du socle, on imagine difficilement qu'il ait pu être enlevé sans le secours d'un engin. Plus mystérieux encore, c'est que personne n'ait signalé cette disparition, que personne ne s'en soit inquiété et que personne ne se souvienne de quoi que ce soit. Lorrez-le-Bocage avait sa légende tragique de la cave aux fées, elle a maintenant celle du calvaire disparu. Espérons que l'énigme sera un jour éclaircie.

Claude-Clément Perrot

Des fragments de sarcophages mérovingiens réemployés dans la façade occidentale de l'église de Saint-Mammès

Lors de la campagne de fouilles que nous avons menée en 1985, sur une partie de l'ancien cimetière qui accompagnait l'église de Saint-Mammès, nous avons mis au jour un fragment de sarcophage de pierre calcaire, dans le remplissage de la tombe 16, située au sud du sanctuaire. Cet artefact, attribuable au VI^{ème} siècle est orné de stries gravées d'obliquité alternée, séparées par des bandeaux réservés. Nous avons également mis au jour ce qui apparaissait être le vestige d'une abside ou l'absidiole d'un édifice ayant précédé l'actuel sanctuaire. Le temps imparti et les conditions de fouilles n'ont pas permis de poursuivre les investigations, mais ces découvertes attestent l'ancienneté du lieu. Cette certitude se trouve confortée par la présence de deux fragments de sarcophage utilisés en remploi, dans le mur de la façade occidentale, de chaque côté du contrefort sud de celle-ci..

 <p>Fragment de sarcophage ①</p>	 <p>Fragment de sarcophage ②</p>
 <p>Façade occidentale de l'église de Saint-Mammès (XI^{ème} siècle)</p>	 <p>St MAMMES Fouilles du jardin du presbytère Sondage 3 CC Fern 1985</p>
 <p>Fragment de sarcophage mérovingien (Saint-Mammès, contexte de la tombe 12)</p>	

Ce panneau de sarcophage se trouve-t-il encore dans notre région ?



Moulage du panneau de sarcophage

Ce panneau de sarcophage de pierre provenait du cimetière de la commanderie de Fourches (Le Vaudoué). Il avait été scellé dans un mur, au dessus de la porte d'une ancienne maison de garde, située

près de la ferme de Fourches, en lisière des champs. L'objet, datant vraisemblablement du XIII^{ème} ou du XIV^{ème} siècle, mesurant 29 cm x 34 cm, présentait une croix pattée, inscrite dans un cercle. Il fût dérobé aux alentours du week-end de Pâques 1978. Selon un habitant du Vaudoué, il s'agirait du panneau de pieds d'un cercueil de pierre mis au jour à Fourches à la fin du XIX^{ème} ou tout début du XX^{ème} siècle. Les fouilles officielles du site n'ont pas mis en évidence la présence de sarcophage, mais elles n'ont pas, non plus, traité toute l'étendue de l'espace cémétierial. Ce mobilier archéologique a-t-il quitté la région ou se trouve t'il toujours dans un secteur proche, nous l'ignorons. Par bonheur, dès 1975, nous avons réalisé un moulage, c'est la photographie ce dernier que nous publions ici.

Claude-Clément Perrot

Dégagement du calvaire « la croix rouge » à Moret Loing et Orvanne



En juillet 2016, une petite équipe rassemblant Anne Grau, Katy Peureau, Claude-Clément Perrot et Christian Pons, à laquelle vint se joindre Jean-Claude Beauregard, entreprenait de dégager ce calvaire ainsi que le chemin qui permet d'y accéder. Rappelons que c'est en 1972, que le CRDMA de Saint-Mammès a remplacé la croix disparue par une ancienne croix tombale. Cette dernière, vandalisée, a été restaurée par l'association en 2001. La croix rouge est de nouveau accessible, visible et repeinte par Monsieur Beauregard. Il est cependant dommage que les bois environnants soient souillés depuis de longues années par des débris de toutes sortes déposés par des individus peu civilisés, et jamais évacués.

Claude-Clément Perrot

Quel avenir pour les statues du portail occidental de l'église de Moret ?

photo n° 1
Saint Sébastien :
(à gauche du portail)



(Source
<https://commons.wikimedia.org>)

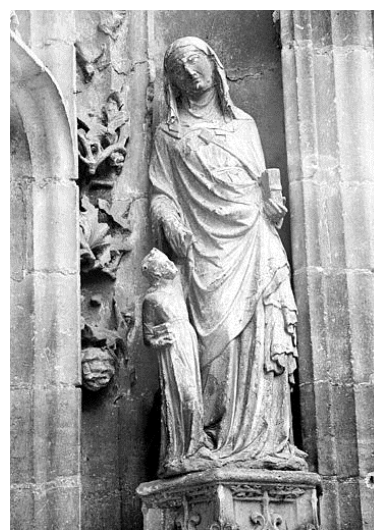
photo n° 2
La Vierge à l'Enfant
(au centre)



Vierge, église Notre-Dame de Moret,
bas-côté sud.

(Source base Mérimée.
Prise de vue avant 1897).

photo n° 3
Sainte Anne et la Vierge :
(à droite du portail)



(Source base Mérimée).

Le portail occidental de l'église Notre-Dame de Moret, depuis sa construction dans la seconde moitié du XV^e siècle a, semble-t-il, conservé ses statues originales jusqu'à la période révolutionnaire, au cours de laquelle, selon plusieurs auteurs, elles ont été endommagées. Aucune mention n'a été retrouvée, indiquant ce que sont devenues ces statues, ni dans quel état de dégradation elles se trouvaient alors.

De 1793 à nos jours, à la suite d'événements successifs, les images des saints, placées dans les niches du portail, ont subi bien d'autres péripéties... A l'aide de sources documentaires retraçant plusieurs épisodes survenus au cours de l'histoire et qui ont impacté l'animation harmonieuse de cette façade occidentale, nous avons tenté de reconstituer une chronologie des statues, alternativement présentes au portail, en essayant de mieux les identifier.

Les plus anciennes informations que nous ayons trouvées à sujet sont consignées dans le manuscrit Piffaut², datant du XIX^e siècle et dans lequel l'auteur écrit que « ce portail était en outre remarquable par plusieurs statues en pierre, dont l'une d'elles était colossale et d'une excellente sculpture. Cette première représentait la Vierge tenant l'Enfant Jésus entre ses bras ». Il précise aussi qu'au pied de cette statue, patronne de l'église de Moret, indubitablement placée au trumeau, il y avait « en petites statuette à genoux » deux personnages, probablement les donateurs³ dont les noms « Jehan Greau et sa femme Perine » figurent sur l'inscription gothique encore visible sur le pourtour du socle du trumeau. Piffaut ajoute qu'il y avait « à droite, dans une niche, sainte Anne enseignant la sainte Vierge, et à gauche, pareillement dans une niche, saint Jean l'Évangéliste portant un calice surmonté d'une hostie ».

2 Piffaut : « Description historique de la ville de Moret, de son canton, de son commerce et de ses environs ».

3 Représentation traditionnelle bien connue à l'époque médiévale.

Nous avons là l'état le plus ancien, connu à ce jour, de la disposition et de l'identification des saints du portail de l'église de Moret.

Dans le même manuscrit, l'auteur ajoute que ces statues furent renversées en 1793 et que, en qualité de « fabricant comptable de cette église en l'année 1805, [il] fit réparer en partie ce désordre, en y faisant placer aux mêmes lieux et endroits où étaient les anciennes statues, celle de la Vierge, en grande statue de pierre, et deux autres dans les niches de côté, qu'il fit extraire de l'intérieur de cette église ».

Quelles étaient ces trois nouvelles statues ? Celle de « de la Vierge, en grande statue de pierre » et les deux autres « qu'il fit extraire de l'intérieur de cette église » pour les placer dans les niches ?

Celle de la Vierge, tout d'abord, est décrite par l'abbé Pougeois⁴, en ces termes : « largement sculptée dans un bloc de pierre, sous une forme colossale ». L'auteur précise que : « sa tête et celle de l'enfant Jésus ont été brisées pendant l'occupation allemande⁵ de 1870 ». Il s'agit donc de la statue placée actuellement au trumeau du portail. A la suite de cette mutilation, la statue est déposée dans le collatéral sud du chœur de l'église, sur une console située près de la porte de la sacristie, dans l'attente d'une restauration. Une solution est apportée pour ne pas laisser le portail orphelin : un généreux donateur morétain, Monsieur Hippolyte Duriez, ancien propriétaire de la maison devenue l'école Saint-Jean-Baptiste, fait don, à l'église, d'une Vierge à l'Enfant en plâtre. Une photographie⁶ de la statue remise dans l'église prise en 1897, montre que sa tête et celle de l'Enfant Jésus ont été restituées (en plâtre). C'est seulement en 1934 que le groupe fut rétabli au portail, comme l'indique Albert Didon⁷. Au cours du mois d'août 2005, la tête en plâtre de la Vierge, probablement fragilisée, tombe.

Puis, pour remplacer la statue de saint Jean l'Évangéliste, on place le saint Sébastien, toujours visible, qui provient probablement de la chapelle qui lui fut dédiée et construite à la fin du XVI^e siècle, à la périphérie de Moret.

Enfin, dans l'autre niche (du côté droit du portail), où prenait place « sainte Anne enseignant la sainte-Vierge » selon le manuscrit Piffaut, se trouve actuellement un groupe représentant aussi sainte Anne éduquant la Vierge, attribuable à la fin du XIV^e siècle et d'une qualité d'exécution exceptionnelle. S'agit-il de la statue mentionnée dans le manuscrit ? Nous ne le pensons pas, car l'auteur précise quelques lignes plus loin : « qu'il fit extraire de l'intérieur de cette église [deux autres statues] » pour les deux niches. Par ailleurs ce groupe statuaire ressemble davantage au type d'œuvres que l'on plaçait dans les chapelles à l'intérieur des églises et non à une statue prévue pour être placée dans un ébrasement de porte.

Que déduire de ces considérations ?

L'idée générale qui en émane, et bien que les trois statues actuellement en place au portail semblent ne pas être d'origine, est le résultat d'une volonté de ne pas laisser les niches vides. Rappelons, comme l'a si justement écrit Régine Pernoud⁸, qu'au Moyen Âge, l'art est en grande partie dans la rue. A quel titre pourrions-nous prétendre rompre cette tradition ? D'autre part, que deviendraient les niches du portail sans leurs statues ? Des coquilles vides sans grand intérêt.

4 Pougeois A. abbé : « L'antique et royale cité de Moret-sur-Loing », 1889, seconde édition.

5 Occupation prussienne.

6 Base Mérimée du Ministère de la culture et de la communication, voir photo n° 2.

7 Didon A. : « Guide illustré de l'église Note-Dame de Moret ».

8 Pernoud R. : « La Vierge et les saints au Moyen Âge ».

Qu'en outre, la statue de la Vierge à l'Enfant, actuellement en place, semble avoir été désignée successivement pour devenir la statue légitime du trumeau. On imagine mal qu'elle puisse en être délogée et l'on n'envisage pas davantage qu'une nouvelle puisse lui être substituée.

Que les trois statues font désormais partie intégrante du gros œuvre : esthétiquement, car elles animent l'espace, sculptures et architecture sont étroitement liées ; historiquement, car la décision de les placer au portail a fait suite à divers événements historiques. Les déloger contribuerait à effacer un pan de l'histoire du monument ; et symboliquement, car si ces statues sont aujourd'hui considérées avant tout comme des œuvres d'art, ce quelle sont bien entendu, elles ont été d'abord conçues comme des images de la représentation des saints, comme des intercesseurs entre le croyant et Dieu, des réceptacles de prières, des objets de dévotions qui accueillent et invitent à entrer dans l'église.

Que, par ailleurs, la première vision de l'édifice qu'ont les fidèles qui s'y rendent, les promeneurs qui passent devant, les groupes de touristes qui viennent la visiter est celle du portail occidental orné de ses statues. Si celles-ci devaient être enlevées, le portail perdrait indéniablement de son intérêt et nous ne pensons pas que ce soit là la volonté des morétains.

A la fin du premier trimestre 2017 devraient débuter des travaux de restauration sur la façade occidentale. Le gros œuvre en a plus que jamais besoin et le projet présenté par l'architecte en chef des monument historique en vue d'assainir la pierre, de consolider les parties fragilisées par l'usure du temps, de restituer les sculptures décoratives altérées (frise, végétaux...) qui ornent les voussures de l'archivolte sont nécessaires et bienvenues dès lors qu'elles consistent en une réparation fidèle à l'original et soucieuse de l'authenticité du monument.

Or, toujours selon le projet de l'architecte, les trois statues du portail, une fois restaurées, pourraient être placées chacune sur une console contre un mur intérieur de l'église, au revers du bras sud du transept.

Cette suggestion équivaldrait à renouveler le décor intérieur, créer une nouvelle représentation muséographique des collections de l'église comme si nous étions dans un musée. Mais faut-il rappeler que l'église, avant d'être un monument historique, est un lieu de culte pour les chrétiens. Reléguer ces saintes images à l'intérieur de l'édifice, sans programme iconographique ou raison liturgique évidente contribuerait à les diminuer au simple rang d'œuvre d'art, à les vider de leur substance et à nier leur véritable raison d'être.

Si l'argument avancé pour proposer de remiser les statues dans l'église est la sécurité, la lutte contre d'éventuelles tentatives de vol, nous pensons qu'il s'agit d'un argument irrecevable.

Deux vols d'objets d'art ont été commis à l'intérieur même de l'église de Moret en 2007 : l'aigle du lutrin et une porte de tabernacle ; une tentative de vol de la Vierge à l'Enfant au raisin a été, par chance, déjouée (en 2014). Combien d'autres œuvres d'art ou objets liturgiques ont été dérobés dans le sanctuaire même, comme le retable de Rampillon ou la Pieta de Larchant... Par conséquent, nous ne pensons pas que le fait de reléguer les statues de Moret à l'intérieur de l'édifice constitue la meilleure solution pour les préserver du vol.

Katy Peureau
Le 17.10.2016